

Triki expliqué: Questions fréquentes

- **Pourquoi y a-t-il un nouveau Triki ?**

Le Triki précédent ne répondait plus à la norme d'équipement pour une meilleure visibilité. Nous avons réagi rapidement en adaptant le Triki aux exigences de la norme actuelle en matière de visibilité. Nous nous assurons ainsi que les enfants utilisent dans la circulation routière un produit certifié qui augmente leur visibilité et leur sécurité.

- **Quand faut-il mettre le Triki ?**

Pour que les enfants soient plus sûrs sur la route, il est préférable qu'ils portent le Triki sur le chemin de l'école en toutes saisons. Pour une protection optimale, le Triki peut également être porté pendant les loisirs, par exemple pour se rendre chez des amis.

- **Mon enfant a reçu le modèle précédent du Triki. Peut-il encore le porter ?**

Oui, le modèle précédent du Triki peut toujours être utilisé.

- **Le Triki peut-il être utilisé de nuit ?**

Le Triki est certifié pour une visibilité optimale à la lumière du jour. Ses éléments réfléchissants assurent néanmoins une meilleure visibilité dans l'obscurité, notamment le matin sur le chemin de l'école.

- **À qui le Triki est-il distribué ?**

Le Triki est distribué par le TCS aux écoles et/ou aux forces de police qui remettent les Trikis directement aux enfants.

- **J'ai perdu le Triki ou il est endommagé. Où puis-je obtenir un nouveau Triki ?**

En cas de perte ou de détérioration du Triki, veuillez vous adresser à la police compétente de la région ou à la sécurité routière du TCS à l'adresse sro@tcs.ch.

- **Le Triki peut-il être lavé en machine ?**

Non, le Triki ne doit pas être mis dans la machine à laver ou dans le sèche-linge. Il ne doit pas non plus être blanchi, repassé ou nettoyé à sec. Nettoyez simplement le Triki avec un chiffon humide. Vous trouverez également des conseils de lavage sur l'étiquette du Triki ou dans la brochure qui l'accompagne.

- **Le matériel est-il certifié CE ?**

Oui, le Triki porte le marquage CE conformément au règlement (UE) 2016/425 et est donc conforme aux directives actuelles de l'UE. Vous trouverez d'autres données techniques sur le Triki dans la brochure qui l'accompagne lors de sa distribution aux enfants.

- **Souhaitez-vous télécharger toutes les FAQ ?**

FAQ à télécharger